

**IVRY**

9/SEINE

# LOGEMENT SOCIAL ACTION LOGEMENT POUR LES SALARIÉ·ES DU SECTEUR PRIVÉ



## Action logement est un dispositif d'aide au logement destiné aux salarié·es du secteur privé non agricole de plus de 50 salarié·es.

Financé par la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction), versée chaque année par les entreprises du secteur privé, Action logement permet en contrepartie à ces salarié·es, et selon certaines conditions (type de contrat de travail, plafond de ressources, ancienneté), de bénéficier de l'accès à des logements réservés.

## Action logement propose plusieurs dispositifs d'accompagnement pour vos projets de logement :

- **Loca-pass** : aide à l'accès à un logement locatif.
- **Garantie Avisale** : aide pour la garantie du loyer.
- **Mobili-pass** : aide à la mobilité géographique.
- **Apport pour une rénovation.**
- **Obtention d'un prêt avantageux pour construire ou acquérir un logement.**

## Service Habitat

Centre administratif  
et technique Saint-Just

37 rue Saint-Just - 01 49 60 27 80  
accueil.habitat@ivry94.fr

Accueil téléphonique de 8h30 à 12h  
du lundi au vendredi et accueil téléphonique  
sur rendez-vous en cliquant sur « Prendre RDV »  
sur le site ivry94.fr.



**Il est nécessaire d'effectuer préalablement votre demande de logement social**

(en quelques clics sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) ou en version papier via le formulaire Cerfa N° 14069\*04 à déposer auprès du service Habitat).

**Votre employeur contribue-t-il au dispositif ?**

Vérifiez si votre employeur contribue à Action Logement et si c'est le cas, connectez-vous sur la **plateforme AL'in** afin d'y renseigner vos informations et postuler aux offres dédiées.

